

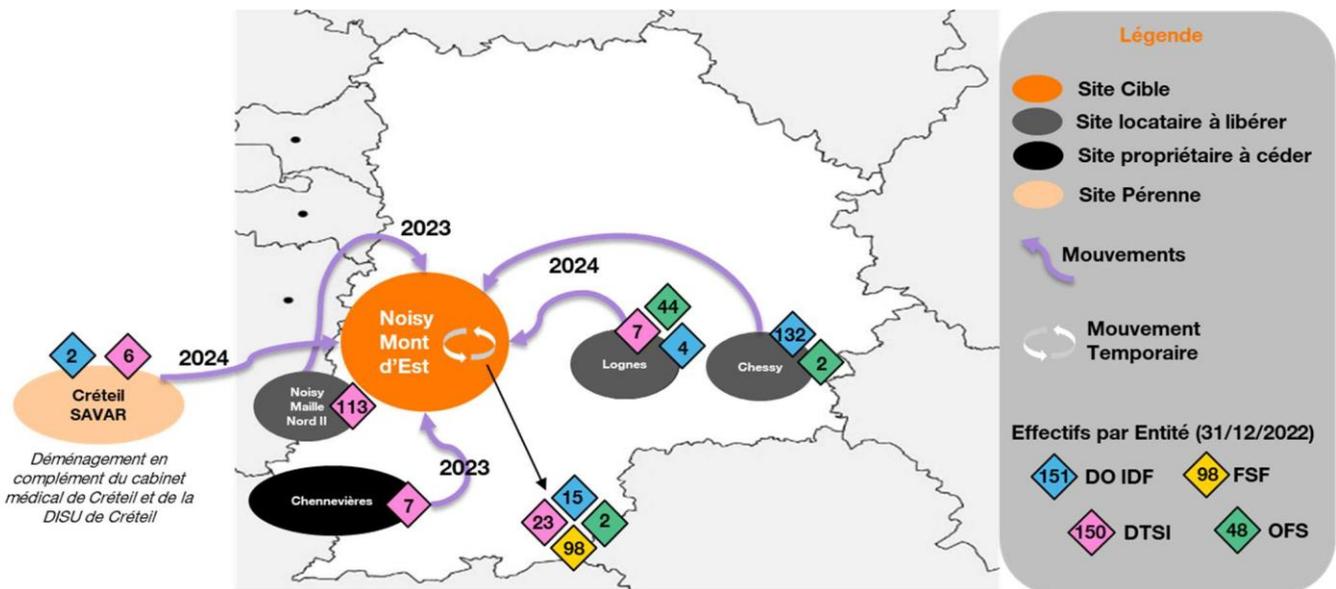


Sommaire

Déménagement vers le site de Noisy.....	1
Le réaménagement d'Arcueil entre en phase 4	2

Certains peuvent s'étonner du peu de sujets relatés dans les derniers Essentiels CSE. Ce n'est pas un choix éditorial, mais un refus de la Direction d'inscrire les points demandés par vos élus aux ordres du jour des CSE.

Déménagement vers le site de Noisy



Son objectif est de libérer les sites de Lognes Thimonnier, Chessy Antares et de Noisy Maille Nord II occupé par la DTSI, de céder le site de Chennevières (Orange en est propriétaire), de rénover et moderniser l'ensemble des espaces cibles de Noisy Mont d'Est pour accueillir les salariés de Chessy, Lognes, Chennevières, Noisy Maille Nord II et de Créteil Savar - courant S2 2023-. 48 salariés d'OFS sont concernés.

Le site de Noisy accueillera un espace services pour réunir : les Services Généraux, la DISU un lieu de corpo-working et le Service de Santé de Créteil Savar.

Ils seront en flex avec un espace disponible divisé par 10, alors que les loyers ne baisseront que de 25 %. La réduction de surface annoncée est saisissante puisqu'elle passerait de 5506 m² à 524 m² pour 48 salariés actifs, soit une surface disponible de 10,91 m² par personne, incluant salle de

formation et studios d'enregistrement. Le planning d'emménagement est lui aussi extrêmement serré et semble irréalisable avec de nombreuses questions en suspens concernant le temps de trajet, le nombre de places de parking dédiées aux salariés.

Vos élus ont voté une résolution demandant des réponses à toutes ces questions avec la présentation de l'opération dans son ensemble, tant sur les choix d'aménagement que sur les problématiques de relocalisation des équipes. La pratique du télétravail qui impacte l'occupation des locaux est à prendre en compte ainsi que l'aménagement individuel du poste de travail dont disposent certains salariés, les besoins de stockage des équipes, etc...

Vos élus demandent que la liste des salariés concernés soit adressée au CSE, conformément au Règlement Général sur

la Protection des Données (RGPD). Cela n'interdit nullement le transfert de données entre l'employeur et le Comité Social Economique (CSE) dès lors que les grands principes de protection des données personnelles (information, sécurité, ...) et du droit commun (code du travail, code de la sécurité sociale, ...) sont respectés.

La Direction s'y est toujours refusée alors que ces données sont en libre accès sur l'Intranuaire.

Analyse de la CFE-CGC

La perspective d'une expiration de bail à Maille Horizon II au 14 décembre 2023 a précipité le projet. Pour autant, le temps

du dialogue social ne doit pas être sacrifié au défaut d'anticipation des échéances connues. Le délai dans lequel s'inscrit le projet n'est pas compatible avec le dialogue social tel qu'il a été organisé dans l'accord sur les projets immobiliers. L'instruction du dossier par l'instance va se dérouler de manière simultanée avec le macro zoning puis le micro zoning sur une période de trois mois. Les informations seront toujours présentées tardivement sans laisser la place aux propositions alternatives qui pourraient être formulées.

► [*Le projet pôle Noisy](#)

Le réaménagement d'Arcueil entre en phase 4

Le Nouveau Village poursuit sa mise en œuvre.

Les espaces de travail de la 1ère séquence ont été livrés fin mai 2022 et les salariés se sont installés fin mai / début juin 2022.

Ceux de la 2ème séquence ont été livrés fin novembre 2022, les salariés se sont installés fin novembre/ début décembre 2022.

La 3ème séquence est en travaux depuis début décembre 2022. Toutes les équipes de l'Univers Entreprise anciennement réunies à Orange Village le seront à nouveau en mai 2023.

Les équipes DEF Digital, DC2P, DFP, DSDE, RSE, DME, DSCE actuellement installées au bâtiment F d'Orange Village (OV) seront transférées aux bâtiments D et E d'OV au mois de mai, par anticipation à la sortie de bail du bâtiment F en juin 2023. 169 salariés d'OFS sont concernés, dont 62 externes.

✓ Le projet n'est pas exempt de complexités : plusieurs phases de déménagements successifs pour les salariés occupants actuels du bâtiment F ;

Un aménagement total en flex-office

L'absence d'analyse des risques et d'écoute des salariés ;

✓ Un calendrier très serré de travaux en parallèle de la consultation sociale, pour un déménagement des équipes en mai.

Vos élus ont voté une résolution demandant des informations complémentaires sur la pratique du télétravail et ses conséquences, des aménagements spécifiques liés au salarié ou à la nature du poste, la communication de la liste des salariés concernés, un avis d'expert sur les caractéristiques du bâtiment : aéralique, éclairage naturel, environnement sonore, capacitaire incendie, etc.

Analyse de la CFE-CGC

D'un dossier de déménagement à l'autre, les mêmes écueils apparaissent : manque d'analyse du télétravail et de ses conséquences, aménagements spécifiques des postes de travail, pas d'analyse véritable du contenu des tâches effectuées, densification des espaces de travail, augmentation de l'ambiance sonore qui en résulte. Par conséquent, il y a une détérioration des conditions de travail. L'accueil des salariés dans des locaux agréables participe au bien-être au travail et à sa productivité. Pourquoi ces exigences gagnant-gagnant ne sont-elles pas prises en compte et préférées à des solutions perdantes pour tous ?

► [*Le projet LNV séquence 4](#)

Les documents précédés d'un astérisque sont dans [Alfresco](#) dont l'accès est réservé à nos adhérents.

Vos représentants
CFE-CGC Orange

[Xavier Podevin](#) - secrétaire du CSE, [Laurence Cloix](#) - trésorière,
[Michel Carlier](#) - secrétaire adjoint, [Chantal Pin](#) - trésorière adjointe,

**Vous aussi vous voulez faire
bouger les lignes ?
Rejoignez-nous ! Pour adhérer
[c'est ici](#)**

l'essentiel du CSE Orange France Siège- 01/03/2023 - 2

[Patricia Quédeville](#)- présidente commission Emploi,
[Elisabeth Denys](#)- présidente commission Handicap,
[Pascal Douchement](#)- président commission Restauration,
[Cédric Depoutot](#)- président commission projets,
[Hugues de Champs](#)- RS,
[Raphaël Mathon](#)- DSCO

Flashez ce code et adhérez à la
CFE CGC Orange



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement sur

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG